

Jean-Claude NARDIN

Archiviste-Paléographe

TABAGO
ANTILLE FRANÇAISE
(1781-1793)

Extrait des "Annales des Antilles" n° 14

1966

n° L¹² K

2013



303A
2L

SOCIÉTÉ
D'HISTOIRE
DE LA
MARTINIQUE

—
ANNALES DES ANTILLES
—

8° Lu¹² 2013



9929

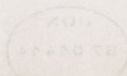
Au Siège de la Société :
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES - B. P. 52 - Fort-de-France

F49 (DON 67 014 14)

BOURSE
D'HISTOIRE
DE LA
MARTINIQUE

ANNALES DES ANTILLES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES - R.T. 32 - Fort de France



Société d'Histoire de la Martinique

Président-Fondateur René COTTRELL

Notre Société est placée sous le Haut Patronage
de Monsieur le MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Comité d'Honneur

M. le PREFET
de la Martinique

Mgr l'EVEQUE
de la Martinique

M. le PRESIDENT
du Conseil Général de la Martinique

M. le GENERAL
Commandant Supérieur des Troupes
du Groupe Antilles-Guyane

M. le MAIRE
de Fort-de-France

Comité de Patronage

M. le MINISTRE
Henry LEMERY

M. le RECTEUR
de l'Université de Bordeaux

M. le DIRECTEUR GENERAL
des Archives de France

M. le CHEF DE SERVICE
des Archives du Ministère
de la France d'Outre-Mer

M. le DIRECTEUR
de l'Institut Henri VIZIOZ

Membres honoraires

Commandant CHAZEREAU
Colonel DURAND
M. Eugène GOYHENECHÉ
Colonel Jean de LAGUARIGUE
Colonel PIERRE
Dr. Camille PETIT

Liste du Comité

Président	M. Jacques PETITJEAN-ROGET
Vice-Présidents	{ Dr. ROSE-ROSETTE
	{ M. Auguste JOYAU
Secrétaire	Mlle Marie-Annick BLANC
Secrétaire-adjoint	M. Maurice NICOLAS
Trésorier	M. Emile HAYOT
Trésorier-adjoint	M. Guy DESPORTES
	{ Dr. DOMERGUE
	{ M. Stanley GILKES
Commissaires	{ Colonel HAUTEFEUILLE
	{ R. P. PINCHON
	{ M. Henri THEUVENIN

Société d'histoire de la Martinique

Président: Monsieur René COTTREL

Cette Société est placée sous le haut patronage
de Monsieur le MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Comité d'honneur

M. le Ministre
de l'Éducation Nationale
M. le Gouverneur
de la Martinique
M. le Maire
de la Ville de Fort-de-France
M. le Maire
de la Ville de Ste-Françoise
M. le Maire
de la Ville de St-Pierre

Comité d'honneur

M. le Ministre
de l'Éducation Nationale
M. le Gouverneur
de la Martinique
M. le Maire
de la Ville de Fort-de-France
M. le Maire
de la Ville de Ste-Françoise
M. le Maire
de la Ville de St-Pierre

Membres honoraires

M. le Ministre
de l'Éducation Nationale
M. le Gouverneur
de la Martinique
M. le Maire
de la Ville de Fort-de-France
M. le Maire
de la Ville de Ste-Françoise
M. le Maire
de la Ville de St-Pierre

Liste des Membres

M. le Ministre
de l'Éducation Nationale
M. le Gouverneur
de la Martinique
M. le Maire
de la Ville de Fort-de-France
M. le Maire
de la Ville de Ste-Françoise
M. le Maire
de la Ville de St-Pierre
M. le Maire
de la Ville de Ste-Étienne
M. le Maire
de la Ville de Ste-Beuve
M. le Maire
de la Ville de Ste-Justine
M. le Maire
de la Ville de Ste-Émeline
M. le Maire
de la Ville de Ste-Éveline
M. le Maire
de la Ville de Ste-Étienne
M. le Maire
de la Ville de Ste-Beuve
M. le Maire
de la Ville de Ste-Justine
M. le Maire
de la Ville de Ste-Émeline
M. le Maire
de la Ville de Ste-Éveline

TARIF D'ADHÉSION

à la Société d'histoire de la Martinique

Membres bienfaiteurs : à partir de 50 F

Membres actifs : 15 F

Les membres recevront gratuitement les Numéros des
« ANNALES DES ANTILLES »
et auront seuls le droit de souscrire aux ouvrages imprimés ou
réimprimés par la Société.

Prière d'adresser les cotisations au Trésorier :

B. P. 571 — FORT-DE-FRANCE

Tous droits de reproduction (textes et gravures)
réservés pour tous pays

Nous rappelons que les articles paraissant dans les
« ANNALES DES ANTILLES »
n'engagent que leur signataire. Le comité de lecture se réserve
le droit d'accepter ou de refuser les articles qui lui sont proposés.

TARIF D'ADHESION

à la Société d'histoire de la Martinique

à partir de 20 F

Membres honoraires

10 F

Membres actifs

Les membres recevront gratuitement les fascicules des

ANNALES DES ANTILLES

et auront accès à tout le matériel des séances et à toutes les

réunions de la Société.

Pour bénéficier des avantages de l'adhésion

il faut adresser à la Société d'histoire de la Martinique

le montant de l'adhésion (en espèces ou par chèque) et

renvoyer deux photos d'identité.

Pour renvoyer les photos, il faut adresser à la

ANNALES DES ANTILLES

le montant de l'adhésion. Le comité de lecture se réserve

le droit d'accepter ou de refuser les articles qui lui sont proposés.

SOMMAIRE

TABAGO, ANTILLE FRANÇAISE (1781-1793)

par J.-C. NARDIN

INTRODUCTION	9
I. L'ACQUISITION D'UNE COLONIE	15
1° La guerre	15
2° La conquête	19
3° Le traité	24
II. PROBLÈMES ADMINISTRATIFS	29
1° Le gouvernement et l'administration générale	29
a) Les premières années	29
b) L'administration Dillon et Roume de Saint-Laurent ..	35
2° La justice	41
3° La défense	47
III. LES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES	51
1° L'évolution de la production	51
2° L'imbroglio commercial	55
3° La commission de vérification des créances anglaises ..	56
IV. LES TRANSFORMATIONS DE LA SOCIÉTÉ	61
1° La population blanche	61
2° L'urbanisme	63
3° Les nègres	63
V. LA RÉVOLUTION	67
CONCLUSION	71
APPENDICE : Liste des administrateurs de Tabago	72
PIÈCES JUSTIFICATIVES	73
I. Un épisode de la prise de Tabago par les Français (1781)	73
II. Considérations sur le remplacement des lois anglaises (1787)	74
III. La liquidation des créances anglaises	76
IV. La fabrication du rhum	80
V. Dépenses et recettes annuelles des planteurs de Tabago sous le régime français	81
VI. Les difficultés commerciales	82
VII. Concession d'une terre sous le régime français	83
VIII. L'état de la propriété foncière à Tabago	85
IX. Une fête sous l'Ancien Régime	87
X. Un atelier d'esclaves	89
XI. L'état sanitaire	89
XII. La mésentente entre les administrateurs	90
XIII. La Révolution à Tabago	92
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE	99
TABLE DES PLANCHES	104

SOMMAIRE

TABAC ET ANTILLES FRANÇAISES (1763-1938)

1	INTRODUCTION
11	I. L'essor du tabac en France
17	1. La culture
19	2. La fabrication
24	3. Le commerce
29	II. Les Antilles françaises
33	1. Le développement de l'industrie locale
35	2. Les premières années
37	3. L'administration locale et l'impôt de Saint-Denis
41	4. La culture
43	5. Le commerce
44	III. Les Antilles françaises
47	1. L'évolution de la production
51	2. L'industrie commerciale
55	3. La production de l'étranger des Antilles anglaises
61	IV. Les Antilles françaises et la culture
61	1. La production locale
63	2. L'industrie commerciale
65	3. Les Antilles
67	V. La Réunion
71	Conclusion
73	Annexes : Liste des administrations de Tabac
73	Notes historiques
73	I. Le tabac de la France par les Français (1763)
74	II. Considérations sur le remplacement des lois anglaises (1787)
76	III. La production des Antilles anglaises
80	IV. La fabrication du sucre
81	V. Drogues et recettes nouvelles des plantations de Tabac dans les Antilles françaises
82	VI. Les difficultés commerciales
83	VII. Commerce à nos Antilles et les Antilles françaises
85	VIII. L'état de la culture locale à Tabac
87	IX. Liste des Antilles françaises
89	X. Les Antilles françaises
89	XI. Liste des Antilles
90	XII. Les Antilles françaises et les administrations
91	XIII. La Réunion à Tabac
92	SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE
94	TABLE DES MATIÈRES

TABAGO, ANTILLE FRANÇAISE

(1781-1793)

par JEAN-CLAUDE NARDIN

Archiviste-paléographe

INTRODUCTION

L'île de Tabago (1) se trouve presque dans le prolongement de la pointe nord-est de la Trinité, dont elle est distante de 35 kilomètres. La Trinité étant elle-même à moins de 20 kilomètres de la côte vénézuélienne, alors que l'Antille la plus proche de Tabago, la Grenade, en est à 130 kilomètres, les géographes ont pu se demander s'il y avait lieu de maintenir Tabago au nombre des Antilles. Ils s'accordent en tout cas pour considérer que cette île a été séparée tardivement du continent.

Avec ses 300 km², Tabago ne surpasse guère, parmi les Petites Antilles importantes, que Saint-Christophe et Antigua. A l'opposé, à titre de comparaison, rappelons que la Grenade a 310 km², la Barbade 430, la Martinique près de 1.000, la Guadeloupe près de 1.600, la Trinité 4.800, et un département français métropolitain moyen 6.000. De forme nettement allongée, Tabago mesure 43 kilomètres de l'Est-Nord-Est à l'Ouest-Sud-Ouest, sur une largeur qui varie de 4 à 12 kilomètres. Cette forme toute en longueur a pu parfois faire illusion sur la superficie de l'île, qu'on disait jadis supérieure à celle de la Barbade.

(1) Doit-on dire *Tabago* ou *Tobago* ? L'usage actuel, pour les noms de lieux étrangers qui possèdent une forme différente dans notre langue, tend à n'utiliser la forme française que pour les noms de localités très importantes ou pour ceux qui jouissent d'une longue tradition ininterrompue. Cependant, étant amené à citer souvent des textes français du XVIII^e siècle, où *Tabago* est seul employé, j'ai jugé plus satisfaisant de généraliser cet emploi.

Tabago est composé d'une petite plaine au Sud-Ouest et d'une chaîne de hauteurs, qu'il faut appeler montagnes en dépit de leur faible altitude (le point culminant ne dépasse pas 630 mètres), à cause de leur caractère très accidenté et difficile d'accès; de cette chaîne qui donne à l'île sa forme allongée, se détachent perpendiculairement vers le Nord-Nord-Ouest et surtout vers le Sud-Sud-Est des rangées de collines aux vallonnements de moins en moins escarpés, à mesure que l'on se dirige vers l'Ouest.

Tabago est abondamment irrigué par de multiples ruisseaux (torrents sur la côte nord) et quelques rivières importantes à l'échelle de l'île (Hillsborough East et West Rivers, Courland River, Great River), mais dont aucune n'est navigable. Plusieurs de ces cours d'eau furent jadis utilisés pour faire tourner des moulins à sucre, mais leur débit, extrêmement lent à leur extrémité, a souvent donné lieu à la constitution de marécages.

Au Sud-Ouest, le terrain est calcaire et léger; au Nord-Est, argileux, et il provient pour le reste de la décomposition de roches cristallines. D'une manière générale, les sols sont bons et profonds, moins sur les hauteurs évidemment, mais jamais pierreux. Lors de l'arrivée des premiers colons, l'île était presque entièrement recouverte de forêts.

Le climat est modéré pour une latitude de 11°, qui est celle de Bissau, par exemple, mais l'« air » y a été longtemps redoutable, tant que tous les marais, à l'embouchure des rivières, n'eurent pas été desséchés. Comme ailleurs aux Antilles, les hauteurs bénéficient d'un air beaucoup plus sain que les basses régions. Mais Tabago se distingue par le régime des pluies: s'il pleut davantage pendant la « saison des pluies » (juin-juillet à octobre-novembre), il peut aussi pleuvoir à n'importe quel moment de l'année. La côte nord est plus humide que la côte sud, en raison de son orientation et de l'altitude. Les vents, brises rafraîchissantes presque incessantes, sont d'origine Sud et Sud-Est pendant la plus grande partie de l'année; en décembre et janvier, soufflant du Nord, ils peuvent être forts et froids.

Tabago est sur la frange de la zone susceptible d'être ravagée par les cyclones pendant les mois d'été: on l'a cru longtemps à l'abri de ce fléau, et son histoire ne comporte que deux cyclones catastrophiques, l'un en 1790, l'autre 1847. Les deux fois, Tabago fut l'île la plus atteinte.

Côte nord et côte sud offrent chacune des baies bien découpées. La plus vantée était Man-of-war Bay, au Nord-Est, avec ses 2,5 km d'ouverture; elle devait se révéler en réalité trop profonde et peu sûre. En revanche, Queen's Bay, Sandy Point Bay, Little et Great Courland Bay, Castara Bay, Englishman Bay, Bloody Bay étaient sûres et accessibles aux plus gros tonnages de l'époque. De plus, chaque quartier avait sur ses côtes plusieurs baies secondaires et anses, où les caboteurs venaient charger les produits pour les amener aux gros navires marchands ancrés dans les principales baies. Enfin, Rockly Bay, site de la capitale, était spacieuse, mais d'accès difficile, par suite de bancs de récifs et aussi des nombreuses épaves qui témoignaient du passé orageux de l'île à certaines époques.

L'île de Tabago est devenue en 1889, de par son rattachement administratif à la Trinité, un petit « satellite » de cette dernière île, dont elle constitue un arrondissement (« ward »). Cet état de choses paraît tout à fait normal, au vu de la situation géographique respective des deux îles. Il en allait tout autrement aux XVII^e et XVIII^e siècles. Alors, la frontière non seulement politique, mais économique, culturelle, passait au nord de la Trinité, qui végéta près de trois siècles, rejetée dans l'ombre du continent espagnol : la participation de la Trinité à l'intense vie économique de l'archipel antillais ne date que du dernier quart du XVIII^e siècle.

Pendant les deux premiers siècles de son histoire, Tabago a vécu soit autonome, soit dans le sillage des îles voisines plus avancées dans le développement économique et social, la Barbade, la Martinique, puis la Grenade. Mais le trait le plus frappant de l'histoire de cette petite Antille avant les années 1760, époque de sa mise en valeur définitive, est le contraste entre les années 1625-1700 environ, chargées d'événements dramatiques au déroulement parfois confus, et toute la première partie du XVIII^e siècle, où Tabago a vécu dans un état d'abandon presque complet.

La France joua sa partie à plusieurs reprises dans ce concert d'événements, au XVII^e siècle, où elle eut pour partenaires, non seulement les Anglais et les Hollandais, mais aussi, autre originalité de l'histoire de Tabago, les sujets du duc de Courlande. En 1667, au cours de la guerre de Dévolution, les Français s'emparèrent de Tabago sur les Anglais qui venaient de la prendre aux Hollandais. Le traité de Bréda (1688) en reconnut la possession à la France, mais LOUIS XIV restitua l'île à ses alliés hollandais. Beaucoup plus connus sont les événements de 1677. Nous étions devenus les farouches ennemis des Hollandais. L'amiral d'ESTRÉES eut mission de s'emparer de Tabago; il échoua en février, après une rude bataille navale dans la baie de Rockly Bay. Comme le roi-soleil ne pouvait pas, alors, rester sur un échec, même déguisé en victoire (2), une deuxième expédition fut envoyée à la fin de cette même année 1677, et qui fut cette fois pleinement victorieuse. La conquête fut sanctionnée l'année suivante par le traité de Nimègue. Mais les vainqueurs s'étaient contentés de dévaster les installations existantes : aucune prise de possession effective n'eut lieu, du fait sans doute de la jalousie vigilante des colons de la Martinique.

Le gouvernement français se contenta de réaffirmer périodiquement ses droits de façon plus ou moins explicite, quand l'occasion se présentait. Ainsi, le traité de neutralité franco-anglais signé à Londres en 1686, et renouvelé l'année suivante, défendait toute entreprise hostile sur les possessions respectives des deux contractants en Amérique. En 1697, le traité de Ryswick stipula, dans son

(2) Voir par exemple, dans la *Gazette de France*, année 1677, n° 49, pp. 109-111, la « Relation de ce qui s'est passé à la défaite de l'escadre des vaisseaux hollandais à Tabago, par l'escadre des vaisseaux de Sa Majesté, sous le commandement du comte d'ESTRÉES, vice-amiral de France ».

article VII, « restitution réciproque et générale des conquêtes » pour en revenir « sur le pied réglé par les traités de Bréda et de Nimègue ». Le traité d'Utrecht (1713) ne fit pas mention expresse de Tabago, non plus que la paix d'Aix-la-Chapelle (1748), contrairement à l'affirmation de plusieurs auteurs.

C'est pourtant à partir de 1748 que l'attention des gouverneurs des vieilles colonies antillaises et des gouvernements métropolitains va se tourner à nouveau vers les îles encore inexploitées de la région, Saint-Vincent, Sainte-Lucie, la Dominique et Tabago, toutes îles qui figuraient dans la titulature des gouverneurs français de la Martinique et anglais de la Barbade. S'agissant de Tabago, c'est le marquis DE CAYLUS, gouverneur général des îles françaises du Vent, qui résolut le premier de faire cadrer la réalité avec la théorie : dès la paix connue, il incita les flibustiers livrés au chômage à s'établir dans l'île; et quand leur nombre serait devenu suffisant, il y enverrait un officier et un détachement pour faire régner l'ordre et respecter l'autorité du Roi (3). Mais de son côté, le gouverneur de la Barbade, Henry GRENVILLE, avait mission de sauvegarder les droits de son souverain sur les îles voisines : en novembre 1748, il envoya un de ses officiers arborer les couleurs britanniques à Tabago. Le marquis DE CAYLUS rédigea aussitôt une contre-proclamation, et en janvier 1749 il envoya effectivement un détachement prendre possession de l'île à demeure.

Bien entendu, on n'allait pas reprendre les armes pour si peu : c'est à une guerre de mémoires que se livrèrent désormais les chancelleries européennes. Le traité d'Aix-la-Chapelle avait prévu la nomination de commissaires français et anglais chargés de rétablir le *statu quo* dans les Antilles; ces commissaires se trouvèrent amenés à s'occuper du nouvel état de fait créé par les entreprises françaises. Les négociations aboutirent à un désaveu de l'initiative du marquis DE CAYLUS, et, en 1750, à une convention d'évacuation réciproque des quatre îles, qui devaient être rendues à la neutralité. Quelques centaines d'Indiens restèrent seuls à Tabago, en compagnie de quelques dizaines de pêcheurs surtout Français.

La guerre de Sept Ans débuta en 1756. En 1759, la Guadeloupe tombait aux mains des Anglais, la Martinique en 1762 : on ne s'étonnera pas que les Français ne se soient plus préoccupés de Tabago. Dès 1757, le gouverneur de la Barbade, PINFOLD, fit lire sa commission de gouverneur à Tabago, acte essentiel de la cérémonie de prise de possession. Une nouvelle démonstration, plus militaire, eut lieu en 1762, mais le véritable débarquement ne s'effectua qu'à l'automne 1763, plusieurs mois après la signature du traité de paix, qui par son article IX partageait les îles neutres en attribuant Sainte-Lucie à la France, Saint-Vincent, la Dominique et Tabago à l'Angleterre. Par l'article VII, la Grande-Bretagne rendait à la France la Guadeloupe et ses dépendances, tandis que par l'article VIII la France cédait la Grenade et les Grenadines à sa rivale. On sait que les stipulations de ce traité furent inspirées par le groupe de pression antillais en

(3) A.N., Colonies, F^o 64, ff. 134-135, lettre du 7 novembre 1748, copie.

TABLE DES PLANCHES

Entre les pages

I. - 1 et 2. Plans des forts de Granby et de Scarborough Hill (1784)	16-17
II. - La prise de Tabago (1781)	22-23
III. - John Byres, Plan of the Island of Tobago (1776)	26-27
IV. - Carte de l'île de Tabago (1784)	26-27
V. - Carte militaire de l'île de Tabago (1784)	40-41
VI. - Etat de la propriété en mai 1786	40-41
VII. - Carte des environs de la Ville de Port-Louis cy-devant Scarborough... (1786-1788)	58-59
VIII. - 1 et 2. (Agrandissement de la partie centrale de la planche précédente)	58-59
IX. - Vue du Port-Louis chef-lieu de l'Isle de Tabago... (1787).	64-65
X. - Plan de la région de Man-of-War Bay (1788)	64-65



Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

